

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

7/02/2019

Dossier complet le :

7/02/2019

N° d'enregistrement :

2019-7850

1. Intitulé du projet

Construction de 17952M² de serres agricoles

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom TURC

Prénom JEAN JACQUES

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 a	installation dont l'emprise est comprise entre 10000M ² et 40000M ² Dossier permis de construire en cours de réalisation Commune dotée d'un règlement PLU - zone Agricole Dossier loi sur l'eau en cours

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire 17952M² de serres agricoles pour de la culture dite "bio" en sol. Culture de légumes tels que les radis, la salades, les concombres, la mâche, tomates,... et des fruits comme la fraise.

4.2 Objectifs du projet

Monsieur TURC, dont le siège social est basé sur la commune de BOURRAN, vient de faire l'acquisition de plusieurs terrains sur la commune de SAINTE LIVRADE sur LOT, ainsi qu'une exploitation agricole existante (ancienne exploitation de Monsieur WLEMMING) située à moins de 500M du projet. (voir plan de situation 1b ci joint). Le maître d'ouvrage souhaite agrandir son activité de culture dite "BIO".

Cette nouvelle construction aura pour but d'augmenter et d'améliorer la production de l'exploitation existante (serres plastiques de petites tailles).

Les nouvelles serres seront plus hautes que les serres en plastiques donc meilleure ventilation, meilleure aération, plus solides et plus étanche.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet sera divisé en 2 phases pour la réalisation du projet. durée des travaux environ 3 mois

La première phase - Terrassement - consiste à réaliser une plate forme sur l'ensemble des serres, à empierrer les circulation et aire de stationnement de retournement, à réaliser le bassin d'orage et à réaliser les réseaux d'eaux pluviales + fossé à agrandir.

La deuxième phase consiste à monter les serres agricoles - structure métallique et parois plastiques.

Les terres de terrassement, de fondations, du bassin d'orage et de curage du fossé seront étalées sur le site hors zone inondable.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Augmentation de la production, amélioration de la qualité des légumes et de meilleurs conditions de travail pour le personnel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier "loi sur l'eau" sera déposé rapidement auprès de la DDT d'AGEN service forêts et milieux aquatiques : instructeur

Monsieur KARACHEHAYAS Jérôme

Dossier "permis de construire" sera déposé en suivant des deux demandes auprès du service urbanisme de la mairie de Sainte LIVRADE SUR LOT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des serres agricoles	17 952M ²
surface du bassin d'orage : volume de 1080M3	750M ²
surface des accès et aires de retournement	2470M ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LIEU DIT : "PEYROULIE"
CODE POSTAL : 47110
VILLE : SAINTE LIVRADE s/LOT

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 58' 88" 87 Lat. 44° 42' 38" 08

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

SAINTE LIVRADE SUR LOT (47110)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	pompage dans le lot - borne aspiration existante sur la parcelle AW130
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Les cultures sont plantées en sol
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	plu de culture de céréales sur cette parcelle
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	l'angle Sud-Ouest des serres, soit 4M ² , seront en zone inondable aléas faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	un bassin d'orage sera créé d'un volume de 1080M3 avec un trop plein dans le fossé existant qui lui aussi sera élargi avec un busage de 400mm vers le lot
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un bassin de rétention des eaux de pluies sera créé et sur dimensionné avec un rejet de trop plein vers le lot. Exutoire existant mais il sera élargi.

La culture dite "bio" n'engendrera pas de pollution volatile ou dans le sol car les produits utilisés seront naturels et non nocifs pour l'homme ou pour la flore ou la faune terrestre ou aquatique.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale. Sur les parcelles voisines proche ,coté Est , il est déjà implanté de serres agricoles en verres en plastiques. Toutes les autres parcelles agricoles appartiennent en grande partie au lycée agricole Etienne RESTAT de Sainte Livrade sur Lot. Il existe entre les parcelles du projet et le Lot des maisons d'habitations. Le projet est hors zone inondable et en secteur agricole. Les accès sont déjà existant et la route est peu fréquentée (peu de circulation à part des engins agricoles). Toutes les eaux de pluies sont canalisées vers un bassin d'orage prévu et surdimensionné.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Il est joint à ce dossier l'étude hydraulique qui a été réalisée pour le dossier loi sur l'eau.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à BOURRAN (47320)

le, 17 janvier 2019

Signature



DOSSIER ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS

MAITRE D'OUVRAGE

Monsieur TURC JEAN JACQUES
"Brustis" - 944, route de Saint VINCENT
47320 BOURRAN

ADRESSE TERRAIN

"Peyroulié"
47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT
SECTION : AW
PARCELLES : 109(16578M²), 110(8704M²), 126(305M²), 197(20310M²)
SUPERFICIE : 45897M²

- A - Formulaire de la DEMANDE DE PERMIS
- 0 - SOMMAIRE
- 1 - PLAN DE SITUATION & CADASTRAL
- 2 - PLAN DE MASSE
- 3 - PROFIL DU TERRAIN
- 4 - PLANS "PROJET"
- 5 - PHOTOGRAPHIES + REPERAGE

SOMMAIRE - ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS

Construction de 17952M² de serres agricoles plastiques : culture bio en sol

"Peyroulié" - 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

M. TURC Jean Jacques - "Brustis" - 944, route de St VINCENT - 47320 BOURRAN

Réf. : pc turc serres agricole-2018.12.13 N° dossier : 18019 Dessinateur : br 14.01.2019

Atelier d'architecture frederic joly

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
Tél : 05.53.79.50.50 Fax : 05.53.79.02.02 E-mail : archijoly@archijoly.fr

EI

0

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, ni même partiellement, ni communiquer à des tiers sans notre autorisation expresse.

L'atelier d'architecture JOLY SEARL

Architecte D.P.L.G.

13 Place Papon Lagrave

47260 GRANGES SUR LOT

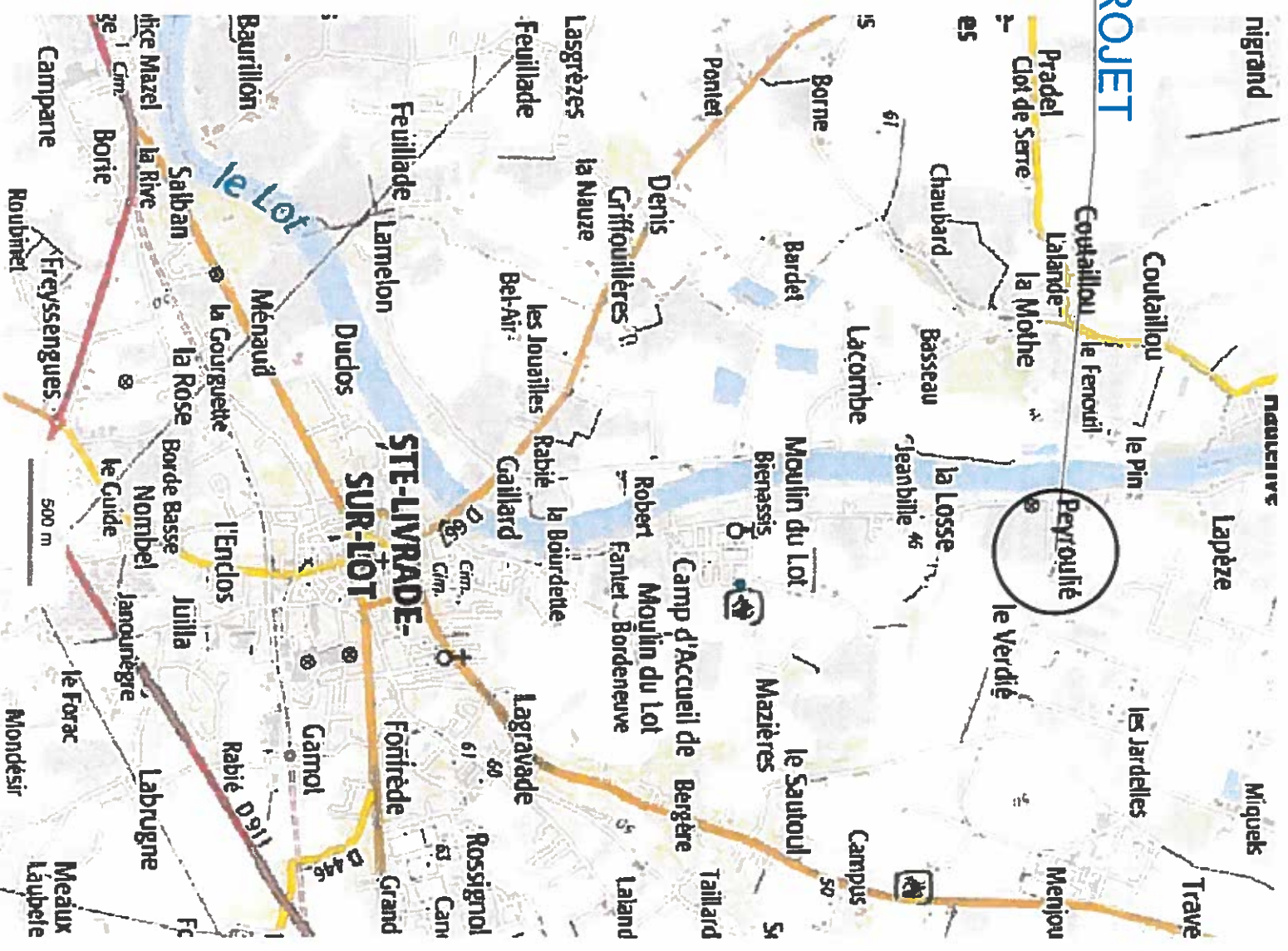
Tél : 05 53 79 50 50 Fax : 05 53 79 02 02

Siret 790 430 639 00016

SIGNATURE MAITRE D'OUVRAGE



LIEU DU PROJET



VUE AERIEENNE - ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS

Construction de 17952M² de serres agricoles plastiques : culture bio en sol

M. TURC Jean Jacques - "Brustis" - 944, route de St VINCENT - 47320 BOURRAN

Ref.: pc lunc serres agricole-2018.12.13 N° dossier: 18019 Desinateur: br 14.01.2019

EI

1b

L'atelier d'architecture F. JOY-SEAU
Architecte D.P., G.
13 Place Papou Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
47260 GRANGES SUR LOT
Tél: 05.53.79.50.60 - Fax: 05.53.79.02.02 - E-mail: archijoly@archijoly.fr

SIGNATURE ARCHITECTE

SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE

NOTA: Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont donc réservés aux seuls usages administratifs. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.

ZONE N du PLUIN

ZONE INONDABLE PLUIN

~~FOSSÉ BUSÉ DIAMÈTRE 400mm~~
~~FOSSÉ À ÉLARGIR~~



Les côtes du terrain sont données à titre indicatif. Elles ont été mesurées d'après le plan cadastral. Seul un géomètre expert est habilité à fournir de façon exacte les dimensions.

PROFIL TN: 1 / 1000°

四

Construction de 17952M² de serres agricoles plastiques : culture bio en sol
"Peyrouillé" - 47110 SAINTE MARIE LA MER - LOT

M. TURC Jean Jacques - "Brusli" - 944, route de St VINCENT - 47320 BOURRAN

Réf.: pc turc semes agricole-2018.12.13
 N° dossier : 18019
 Dessinateur : br
 14.01.2019

2/3

Atelier d'architecture frederic joly
3, 2, 1, 4, 11, 40 rue de la République - A.C. 8 - 40000 - 03 25 48 01 89 - 03 25 48 01 87 - 03 25 48 01 88

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

SIGNATURE ARCHITECTE
NOTA Can plans, drawings ou

5 SIGNATURE MATRE DOUVRE

ATURE ARCHITECTE

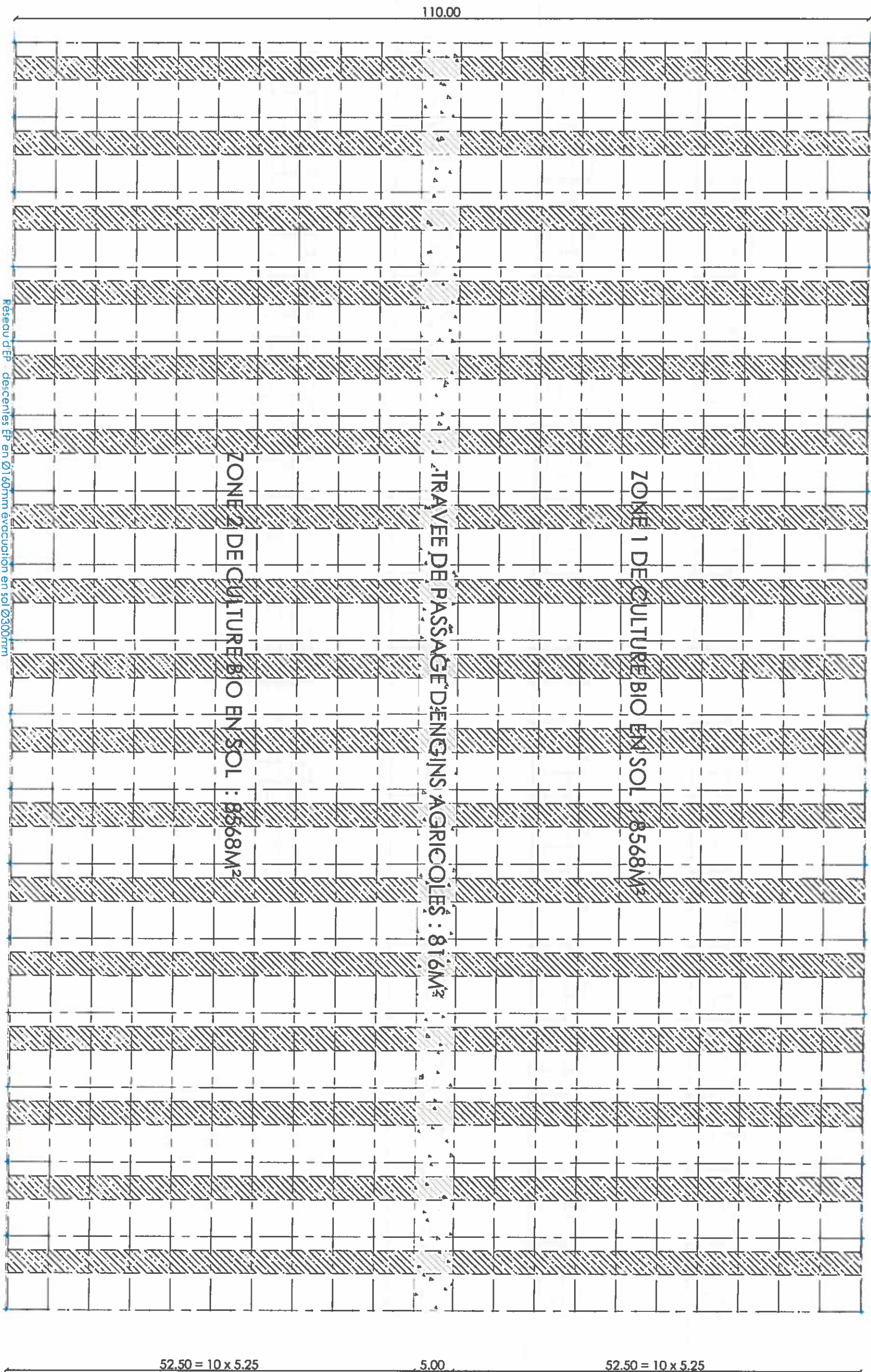
NOTA Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être modifiés ou réutilisés sans notre autorisation écrite.

L'atelier d'architecture J. JOY-SEARL

Architect DP, Inc.
13 Pulaski Parkway
4X260 GRANGE TLOT
Tel: 05 3679 58 60 Fax: 05 3679 07 02
Scribble 05 3679 00 16

5 SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE

Réseau d'EP - descentes EP en Ø160mm évacuation en sol Ø300mm



PLAN PROJET - ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS

1 / 500°

Construction de 17952M² de serres agricoles plastiques : culture bio en sol

"Peyroulié" - 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

M. TURC Jean Jacques - "Brustis" - 944, route de St VINCENT - 47320 BOURRAN

Réf. : pc turc serres agricole-2018.12.13

N° dossier :

18019

Dessinateur :

br

14.01.2018

4a

EI

Atelier d'architecture frederic joly

13 Place Papou Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
Tél : 05.53.79.50.50 - Fax : 05.53.79.02.02 - E-mail : archijoly@archijoly.fr

SIGNATURE ARCHITECTE

L'atelier d'architecture F. JOLY-SEARL

Architecte D.P.L.G.

13, Place Papou Lagrave

47260 GRANGES SUR LOT

Tél : 05.53.79.50.50 - Fax : 05.53.79.02.02

Siret : 450 436 031 00016

SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE

52.50 = 10 x 5.25

5.00

52.50 = 10 x 5.25



PHOTOGRAPHIES + REPERAGE - ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS

Construction de 17952M² de serres agricoles plastiques : culture bio en sol

"Peyrouille" - 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

M. TURC Jean Jacques - "Brustis" - 944, route de St VINCENT - 47320 BOURRAN

Rel. : pc turc serres agricole-2018.12.13 | N° dossier : 18019 | Destinataire : br | 14.01.2019

EI

5b

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Cas plan, établie au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent être pas servir de plans d'exécution. Cas plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqué à des tiers sans notre autorisation expresse.

L'atelier d'architecture JOLY-SEARL

Architecte D.P.L.G.

13 Place Epoque-Lagrave

47260 GRANGES SUR LOT

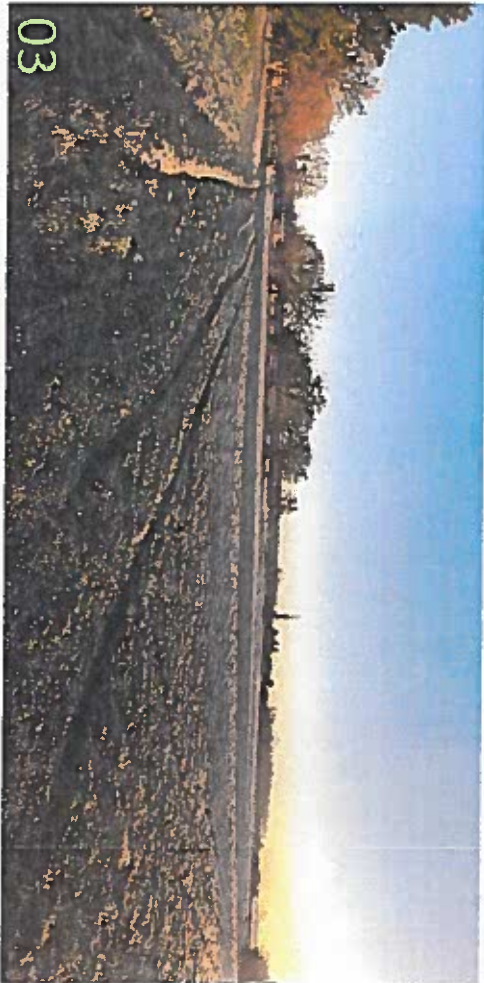
Tel : 05.53.78.50.60 Fax : 05.53.78.02.02 E-mail : archijoly@archijoly.fr

Ser : 310 436 837 00116

SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE

Atelier d'architecture frederic joly

S.T.L.A.B.L. au capital de 100 000,000€ - R.C.S. 4700 436 837 - N° SIRET : 4700 436 837 00116



PHOTOGRAPHIES + REPERAGE - ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS

Construction de 17952M² de serres agricoles plastiques : culture bio en sol

"Peyroulié" - 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

M. TURC Jean Jacques - "Brustis" - 944, route de St VINCENT - 47320 BOURRAN

Réf : pc turc serres agricole-2018.12.13

N° dossier :

18019

Dessinateur :

br

14.01.2019

Atelier d'architecture frederic joly

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.80 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

EI

5a

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de pièce d'exécution. Ces plans sont notre propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, ni même partiellemment, ni communiqué à des tiers sans notre autorisation expresse.

L'atelier d'architecture F. JOLY SEARL

Architecte D.P.L.G.

13 Place Papon Lagrave

47260 GRANGES SUR LOT

Tél: 05 53 79 50 80 Fax: 05 53 79 02 02

Siret 890 435 837 00016

SIGNATURE MAÎTRE D'OUVRAGE

CONSTRUCTION DE SERRES AGRICOLES EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

I - DEMANDEUR :

NOM : TURC

PRENOM : JEAN JACQUES

ADRESSE : « Brustis » - 944, route de Saint VINCENT - 47320 BOURRAN.

N° de téléphone : 06.85.27.54.09

adresse mail : sandrine.turc@wanadoo.fr

II - DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET :

Le Maître d'Ouvrage, Monsieur Jean Jacques TURC souhaite réaliser la construction de 17952M² de serres agricoles en plastiques pour de la culture biologique en sol. Actuellement, le maître d'ouvrage est propriétaire d'une exploitation située à 650M en longeant la rivière "Le Lot" (ancienne exploitation de M. WLEMMINGS) - voir plan de situation et cadastral ci joint -

III - NOMENCLATURE :

Ce projet et les aménagements annexés relèvent de la rubrique suivante :

2.1.5.0. - Rejet d'eaux pluviales dans les eaux superficielles, la superficie totale desservie étant de 17952 M². Ce projet est compris dans la rubrique N°2 supérieur à 1Ha mais inférieur à 20Ha donc le projet est soumis à déclaration

IV - LOCALISATION CADASTRALE

Le projet est situé :

DEPARTEMENT : LOT-ET-GARONNE

COMMUNE : SAINTE LIVRADE SUR LOT (47110)

LIEU-DIT : « PEYROULIE »

SECTION : AW

N° CADASTRAL : 109p, 110, 197, 130 (futur achat 126 et 275)

V - OBJET DU PROJET

Demande de Permis de construire pour la construction de 17952M² de serres agricoles en plastiques.
Demande d'étude d'impact au cas par cas

Fait à, BOURRAN, le 23 janvier 2019



Projet présenté par : Monsieur JEAN JACQUES TURC

- PLU – ZONE AGRICOLE.
- Zone boisée sur le site : Non concernée par le permis.
- Servitudes affectant l’emprise du site :
Aucunes servitudes
- Conduite d’irrigation ASA. non
- Voies publiques à proximité ou dans l’emprise du site : Chemin rural
- Périmètres de Protection des Captages :
Si OUI, périmètre de protection immédiate - rapprochée - éloignée
- La commune est-elle en cours de remembrement : NON
- Bâtiments, sites classés, réserve naturelle, ZNIEFF : NON

surface du terrain agricole (non compris voirie existante et bâtiment existants le long) : 43170M²

surface de voirie empierrée (accès engins agricoles) : 3019M²

surface de toitures plastiques : 17952M²

surface du terrain enherbé : 22199M²

3.3 Calcul du coefficient d'apport global Ca :

Ca global = ((Cr toiture x S toiture) + (Cr chemin x S chemin) + (Cr voirie x S voirie) + (Cr esp.verts x S esp. Verts)) / S projet global

$$Ca \text{ global} = ((3019 \times 0.70) + (17952 \times 0.90) + (22199 \times 0.20)) / 43170 = 0.526$$

Le projet se caractérise par un coefficient d'imperméabilisation égal à 52.6%

3.4 Calcul de la Surface active Sa :

$$Sa = Ca \text{ global} \times \text{Surface du terrain} = 0.526 \times 43170 \text{M}^2 = 22707.42 \text{M}^2$$

La surface active du projet est égale à 22707.42M² soit 2.2707 Ha

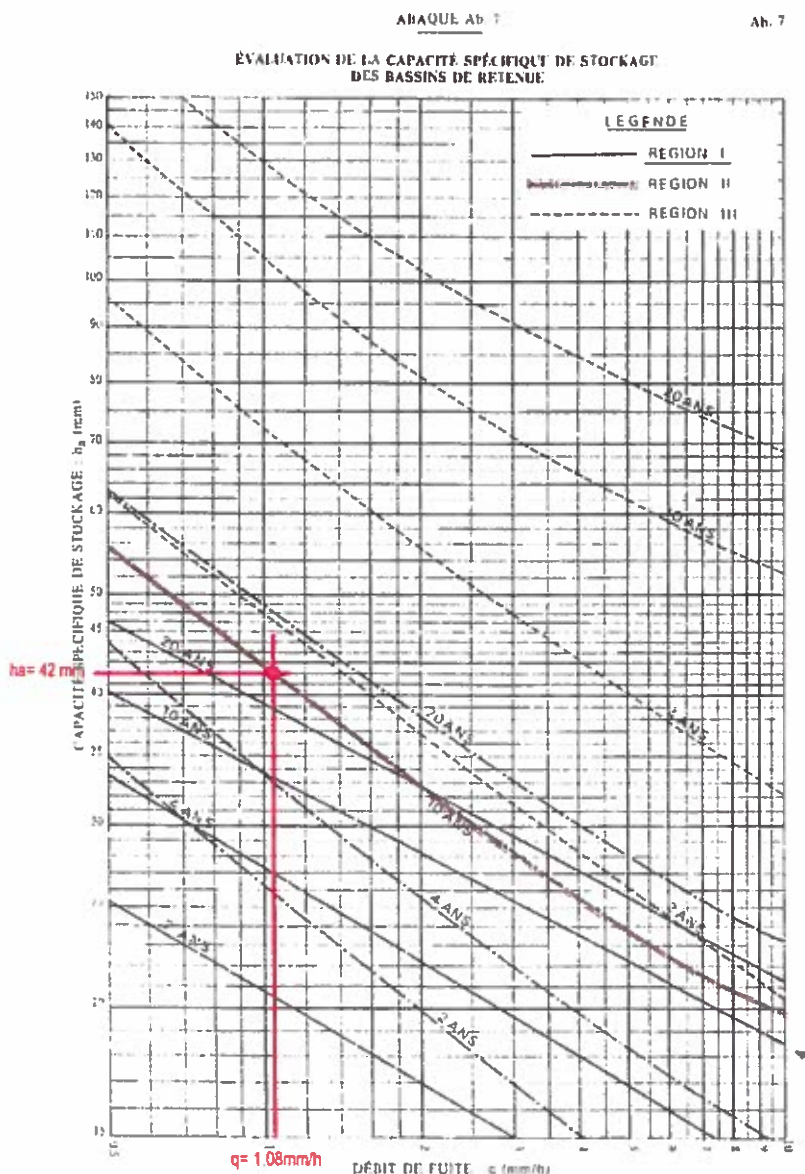
3.5 Débit de fuite admissible : commune de Sainte Livrade sur Lot 3L/s / Ha

$$Q = 3 \times 2.2707 = 6.8121 \text{l/s} = 0.0068121 \text{M}^3/\text{s}$$

3.6 Hauteur spécifique de stockage :

$$q = 360 \times Q/Sa = 360 \times 0.0068121 / 2.2707 = 1.08 \text{mm/h}$$

D'après l'abaque "Evaluation de la capacité spécifique de stockage des bassins de retenue" : La capacité spécifique de stockage , sur une période retour 10ans pour la région II selon le débit de fuite q (mm/h) est de Ha : +/-42mm



3.7 Calcul du volume du bassin de rétention :

$$V = 10 \times H_a \times S_a = 10 \times 42 \times 2.2707 = 953.694 \text{M}^3$$

3.8 Ouvrage de rétention choisi : bassin de rétention à ciel ouvert

volume pondéré d'un coefficient de 1.10 soit +/-1050M³

solution proposé pour le dimensionnement d'un bassin de rétention :

Longueur : 30Ml

largeur : 25Ml en surface et 23Ml en fond de bassin

Profondeur : 1.5Ml

Volume du bassin : +/-1080M³

Dans le cas d'un rejet dans un fossé avant rejet dans un cours d'eau :

Dans un cours d'eau :

- Nom du cours d'eau : Rivière "Le Lot"
- Débit d'étiage :
- Débit de crue :
- Module :
- Catégorie piscicole : 2ème catégorie
- Objectif de qualité du cours d'eau :

Dans un fossé :

- Caractéristiques du fossé :
- Distance et nom du cours d'eau le plus proche : ~0.125 km, rivière « Le Lot »

III - IMPACT DES AMENAGEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT, MESURES COMPENSATOIRES OU CORRECTIVES ENVISAGEES

1 - Impact sur le paysage :

Sur les parcelles voisines côté Est, il existe déjà des serres agricoles appartenant à la société "Les Printemps du Lot" dont le gérant est Monsieur ZELLER JL. Le site est déjà utilisé comme parcelle agricole. Donc l'impact visuel de ce projet ne sera pas en contradiction avec l'environnement proche. De plus ce projet est implanté en arrière plan des voiries derrière des constructions déjà existantes.

2 - Impact sur le milieu :

Le maître d'ouvrage dont l'activité principale est la culture « bio », n'utilisera en aucuns cas des produits polluants pour la nature. Les eaux d'arrosage ne seront pas traitées et les engrais utilisés sont conformes à la culture biologique. PAS DE POLLUTION sur l'environnement

Les eaux de pluies seront canalisées dans un bassin versant (bassin d'orage) adapté au volume calculé.

Les serres agricoles en plastiques seront prévues pour de la culture en sol biologique pour des légumes tels que des tomates, salades, concombre, mâches,... et fruits tels que la fraises.

3 - Impact hydraulique :

- Calcul des débits d'eaux pluviales : 17952 M^2
 $54.6 \text{ mm}/24\text{h} > 546\text{M}^3/\text{ha} \times 1.7952 = 980.1792\text{M}^3/24\text{h} > 0.01134\text{M}^3/\text{s}$

- Capacité des réseaux à recevoir les eaux pluviales :

 - Ouvrages annexes (bassins tampons) : 1080M^3

- Capacité de l'émissaire naturel (fossé, cours d'eau) à recevoir les eaux pluviales:

Le fossé existant avec exutoire vers le Lot longueur +/-125M, est en partie busé diamètre 300mm. Il sera refait et rebusé par le client afin d'augmenter le diamètre avec un minimum de 400mm.

- Impacts sur le régime hydraulique du cours d'eau : NON

4 - Impact sur les zones bâties existants : AUCUNS

IV - SURVEILLANCE - ENTRETIEN

Le maître d'ouvrage aura l'obligation de sécurisé le bassin d'orage avec un grillage d'une hauteur de 1.40M avec un portillon d'accès sécurisé aussi. Il devra entretenir les abords ainsi que l'exutoire afin d'éviter tout débordements lors d'orages.

V - COMPATIBILITE AVEC LE SDAGE

- Préciser si le projet est compatible avec le SDAGE :

La commune de Sainte LIVRADE sur LOT n'est pas concernée par un SAGE.
Le projet de Monsieur TURC sera compatible avec le SDAGE. Aucuns produits polluants, aucuns pesticides ne sera utilisés ni rejetés dans le bassin d'orage ni dans le lot. Les eaux de pluies seront régulées par le bassin d'orage.

VI - OBSERVATIONS

Pièces à joindre :

- ⇒ Plan de situation ;
- ⇒ Plan des sens envisagés et des réseaux d'eaux pluviales ;
- ⇒ Documents techniques ;
- ⇒ Notes de calcul.

Fait à, BOURRAN, le 23 janvier 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.